



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par le Barinu Institute For Economic Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La discrimination fondée sur le sexe entraîne un manque d'opportunités et une exclusion sociale, qui aggravent la pauvreté des femmes. Cette situation est répandue dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique et en Asie du Sud-Est. La pauvreté a notamment pour conséquences la faim, l'absence de toit, l'illettrisme et des soins de santé inadéquats.

En accord avec la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, nous sommes convaincus que l'élimination de la pauvreté dans le monde doit reposer sur une croissance économique soutenue, sur le développement social, sur la protection de l'environnement et sur la justice sociale, ce qui nécessite la participation des femmes au développement économique et social, ainsi que la contribution des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires, à un développement durable et au service de l'individu.

La pauvreté de revenu et celle découlant du manque de débouchés font partie des pires formes de pauvreté, étant donné qu'elles touchent directement la vie quotidienne. En accord avec la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, nous estimons qu'il faut joindre nos efforts pour assurer l'accès des femmes, dans des conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, aux communications et aux marchés, en tant que moyen de favoriser leur promotion. Ces efforts comprennent également la coopération internationale.
